

Image not found or type unknown



Faisceau elect voiture hs 2,5 ans , a qui facture??

Par **cfbatman**, le **18/11/2013** à **10:58**

Bonjour, j ai un vehicule achete neuf chez concessionnaire garantie 2 ans et la a 2 ans et demi le faisceau electrique essuie glace arriere en panne hs constate par notre concesssionnaire et nous dit facture 600 euros et prennent a leur charge 60 % etant donné que ce n est pas une panne d usure , cela devrait couvert a 1000% par le concessionnaire non?? merci de vos reponses, surtout qu un probleme electrique etait deja survenu quelques jours avant la fin de garranti optique arriere en panne hs mais remplacee sous garantie!!